

Cahiers de la surveillance 2015

BUSARDS

(*Circus pygargus, Circus cyaneus, Circus aeruginosus*)

Compte rendu annuel de la surveillance Busard ssp 2015

RESULTATS des ACTIONS de PROTECTION des BUSARDS spp. 2015											
		COUPLES	NIDS			JEUNES		MOBILISATION			
		Observés	Trouvés/ Suivis	Avec interventions	Echecs/ Détruits	Total à l'envol	Grâce à intervention	surveillants	journées de surveillance	productivité (envol/nids trouvés)	% protégés / envol
2015	BC	1 390	1 201	727	427	2 373	1 619	568	4 418	1.97	68 %
	BSM	764	549	171	176	1 059	368			1.93	35 %
	BDR	261	147	26	77	159	36			1.08	23 %
	Total	2 415	1 897	924	680	3 591	2 023			1.89	56 %
MOYENNES sur la PERIODE 2002-2015											
2002	BC	1 119	893	491	261	1788	863	461	4 236	2.01	47 %
-	BSM	526	314	88	92	641	165			2.06	24 %
2015	BDR	165	79	13	26	128	11			1.74	11 %

Certains aspects de la synthèse 2015 sont limpides : concernant les installations printanières, mis à part quelques situations pluvieuses dans l'ouest, très largement la météo est considérée comme favorable ; concernant les envols, si la précocité des récoltes a posé ici et là des problèmes de protection, cela reste localisé ; de même dans le domaine trophique la situation est jugée très majoritairement favorable ; concernant les contacts avec le monde agricole, ils sont jugés comme plutôt bons, même si, ici et là règnent des frictions, voire des destructions volontaires ; si le manque de surveillants est parfois regretté, plus généralement c'est plutôt la satisfaction avec par exemple en Lorraine 80 bénévoles. Après... c'est plus compliqué. L'impression qui domine est une satisfaction assez partagée quant aux installations, à laquelle répond une frustration concernant les envols avec beaucoup de pertes dues notamment aux fauches précoces des prairies, une forte prédation, voire la canicule qui a précipité les moissons, d'où des productivités locales très faibles.

Que disent les chiffres ? Confirment-ils ces impressions de lecture ? Les nombres de couples observés, nids trouvés, nids avec interventions, nids détruits, d'envols, d'envols avec intervention sont tous supérieurs en 2015 à ceux des moyennes 2002 – 2015. Les nombres de surveillants et de journées-homme également. 2015 est donc bien une bonne année. Dans le détail, pour le seul Busard cendré, l'augmentation en 2015 / 2002-2015 est pour les nids : trouvés +26% ; avec interventions : +32% ; détruits +38% ; les envols : +24% ; les envols avec interventions : +46% ; les surveillants +23% ; les nombres de journées-homme +4%. On remarque que si l'accroissement du taux d'envols +24% est en corrélation avec celui du nombre de nids trouvés +26%, il l'est aussi avec celui du nombre de surveillants +23% mais pas avec celui du nombre de journées-homme +4%. L'accroissement du nombre de surveillants joue-t-il un rôle dans ceux des deux premiers ? On note par contre effectivement un taux supérieur aux précédents de nids détruits +38% et surtout de nids avec intervention +46%. 2015, probablement en raison des récoltes plus précoces a donc nécessité un surcroît d'efforts pas entièrement récompensé au vu de l'accroissement de nids détruits. Reste l'ultime point d'interrogation : la productivité. A la lecture accompagnée de rapides calculs, d'une part, et, d'autre part, au vu du taux de nids détruits très supérieur au pourcentage attendu (+38% au lieu de +25% environ) je m'attendais à une productivité en conséquence. A ma grande surprise, non ! A peine 4 centièmes de point en moins ! A ceci deux hypothèses : les impressions sont largement faussées en raison des tailles très différentes de couples suivis par chaque responsable (une multiplicité d'avis sur de petites populations peut être effacée par l'avis concernant une grande population) ; ou - à vérifier - une définition choisie de la productivité peut-être pas toujours suivie ??? En tout cas, malgré ces impressions négatives, la productivité, si elle est sans erreur, contribue à faire de 2015 une excellente année. Un grand merci à tous !

Christian Pacteau, 12/09/2016

ALSACE

Bas-Rhin (67) et Haut-Rhin (68)

Busard des roseaux : après trois années sans voir le moindre jeune Busard des roseaux s'envoler des roselières alsaciennes, l'espoir renaît puisque deux couples sur trois ont niché avec succès sur des sites bénéficiant d'une mesure de protection (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope et Réserve Naturelle Régionale) et d'un bon suivi. Cependant plusieurs sites favorables sont toujours délaissés. De fortes précipitations début mai ont contribué à maintenir les roselières en eau et ont probablement permis de limiter la prédation. Le couple de la RNR a fait l'objet d'une surveillance accrue en concertation avec le Conservatoire des Sites Alsaciens lors du traitement anti-moustiques réalisé exceptionnellement en mai, afin que cette opération n'ait pas d'incidence sur le déroulement de la reproduction.

Busard cendré : plusieurs observations en période de reproduction dans une zone de cultures pourraient se rapporter à un couple cantonné mais sans indice probant de nidification.

Coordination: Alain WILLER (LPO Alsace)

AQUITAINE

Gironde (33) et Landes (40)

Busard cendré : en 2015 en Aquitaine, il y a eu moins de couples que les autres années, aucune colonie, seulement des couples dispersés, des zones inoccupées (favorables), aucun oiseau marqué contrôlé sur la zone d'étude, de bonnes conditions climatiques, de la nourriture (micromammifères ou lézards) et des pontes supérieures à la moyenne pourtant nous avons eu de grosses pertes sur certains couples, et une moyenne de jeunes à l'envol légèrement supérieure à la normale pour la région. Dans les Landes, trois nids ont été suivis, un des mâles étaient mélaniques.

Busard des roseaux : trois jeunes ont été bagués et deux marqués. Certains couples présents, cantonnés, ont paradé mais n'ont pas pondus.

Busard Saint-Martin : les nids n'ont pas été cherchés ni suivis en Gironde même si 8 couples ont été localisés, il y avait moins de couples. Dans les Landes, 4 nids ont été visités après l'envol et ont produit 2,75 jeunes volants.

Anecdote :

En 2000, une femelle Busard cendré est marquée sur la commune de St-Ciers-sur-Gironde, cet oiseau PJ-MP a au moins 3 ans, il a construit son nid dans une friche humide dans les marais du Blayais cette année-là. Il ne sera pas revu durant 13 saisons mais en 2014, il réapparaît dans un dortoir de la Vienne fin août. En 2015, il a la mauvaise idée de choisir le mauvais champ de céréales en Maine-et-Loire, ses deux jeunes sont détruits en dépit de l'intervention des surveillants. Où le reverra-t-on en 2015 sachant que s'il est revu il battra le record de longévité connu en Europe pour le Busard cendré. Heureusement que les busardeux sont têtus, volontaires et constants dans la durée de leur suivi, ainsi le travail de marquage parfois remis en cause, montre l'admirable endurance de ces oiseaux et valorise celui des observateurs.

Coordination : Marie-Françoise CANEVET (LPO Aquitaine)

AUVERGNE

Haute-Loire (43)

Un début de printemps chaud et sec a favorisé les fauches précoces des prairies artificielles au moment de l'installation des couples. Les premières interventions souvent sur des pontes incomplètes ont été délicates. Les céréales ont été peu attractives pour les oiseaux qui ont privilégié leurs installations en prairie artificielle, prairie naturelle et zone humide. Les densités de campagnols ont été assez abondantes. Une sécheresse importante en juin et juillet a conduit à un assèchement des zones humides favorisant les cas de prédatations par les carnivores. Plus de la moitié des couples de Busard cendré échouent leur reproduction. 21 nids ont été prédatés avant visite. Le nombre de couples cantonnés est légèrement inférieur à la saison précédente. Le nombre de jeunes à l'envol est similaire. La production en jeunes par couple cantonné est faible avec seulement 1,38 jeune par couple. On constate une production de 2,94 jeunes par couple ayant réussi leur reproduction. Peu de milieux naturels en zone humide ne sont pas exploités, multipliant les nécessités d'interventions. Bonnes relations avec le monde agricole sauf cas particuliers. Une importante campagne de sensibilisation a été faite dans la presse ainsi qu'un reportage dans un journal télévisé régional. Le nombre d'intervenants est toujours réduit et insuffisant pour intervenir dans de bonnes conditions.

Coordination : Olivier TESSIER (LPO & ONCFS)

Puy de Dôme (63)

L'année 2015 est marquée par un fort recul du nombre de couples cantonnés de Busard cendré : seuls 10 couples furent observés en début de saison contre 20 l'année précédente. Les causes de cette baisse sont difficiles à cerner mais elle ne vient pas du manque de nourriture, les Campagnols des champs étant très abondants cette année. A cela s'est ajouté l'arrosage massif des parcelles de blé à cause de la sécheresse qui a conduit au décantonement de plusieurs couples, à l'abandon d'une ponte et au probable impact sur une seconde. Au final, 5 couples produisent 18 jeunes à l'envol. Cette année, seuls 2 jeunes non volants de 2 nichées différentes ont nécessité une protection lors des moissons.

Coordination : Thibault BRUGEROLLE (LPO Auvergne)

Allier (03) et Puy de Dôme (63)

Un potentiel de 74 couples de Busard cendré a été localisé cette année en grande Limagne (à cheval sur le Puy de Dôme et l'Allier). Une relative bonne pression de prospection a permis de localiser 62 nids qui ont produit 106 jeunes à l'envol. Beaucoup de nids ont été en échec cette année, l'irrigation et les moissons précoces en sont les causes principales (plusieurs nichées sont passées dans les moissonneuses). Les 39 autres nids ont produits 106 jeunes à l'envol, mais 9 jeunes seront retrouvés mort par la suite. Le succès de reproduction est "moyen" (nichées à 3 jeunes dominantes) malgré une abondance notable de campagnol des champs. Le lancement du plan régional de conservation en partenariat avec le monde agricole a permis l'embauche d'un salarié à temps plein et d'une service civique, ce qui nous a permis de relancer la dynamique en Auvergne.

Dans le pays de Couze (Puy de Dôme), 4 couples de Busard cendré ont été repérés, un en luzerne avec protection qui mène 2 jeunes à l'envol (pour 6 œufs) les 3 autres nids étaient en zone humide et ont échoué, pour des raisons inconnues.

Coordination : Rollant CLEMENT (LPO Auvergne)

BASSE-NORMANDIE

PNR des Marais du Cotentin et du Bessin (14-50)

Busard cendré : 2015 est une année historique en terme d'effectif puisque 9 couples ont été recensés sur le territoire du PNR, dont 5 sur la RNR des marais de la Taute. Cependant, c'est une mauvaise saison en termes de succès reproducteur, avec 78 % des couples en échec et une production de seulement 0,44 jeune par couple.

Busard des roseaux : les cantonnements caractérisés concernent seulement 7 couples dont 85 % ont connu un échec, avec au final 1 seul jeune à l'envol sur la RNR des marais de la Taute qui a abrité 2 couples.

Coordination : Régis PURENNE (GONm et PNR Marais Cotentin Bessin)

BOURGOGNE

Côte-d'Or (21)

Abondance de campagnols, météo favorable et bonne couverture du territoire (avec de nouveaux 3 nids trouvés dans le nord du département) : tout fut réuni cette année pour avoir la meilleure saison pour le Busard cendré en Côte-d'Or depuis 2007. Le travail des busardeux fut plus que jamais essentiel, puisque 11 des 18 nids trouvés étaient dans l'orge d'hiver, expliquant que 41 des 46 jeunes à l'envol ont été sauvés des lames des moissonneuses. Alors que jusque-là cette céréale, moissonnée dès fin juin, n'accueillait en moyenne qu'un tiers des couples nicheurs, cette part s'est élevée à 50% en 2014 et à 61% en 2016. Une nouvelle tendance se dessinerait-elle ?

Coordination : Antoine ROUGERON (LPO Côte d'Or)

Yonne (89)

Comme 2014, la campagne busards 2015 concernant le secteur Forterre fut assez bonne malgré quelques points négatifs. Quelques échecs de nidification dus à la prédation ont été constatés. Aussi, des couples furent observés régulièrement pendant la saison sans jamais pouvoir localiser les nids. Au total, ce sont 11 nids de Busards cendrés (13 en 2014) qui ont été suivis donnant 39 jeunes à l'envol (45 en 2014) et 2 nids de Busards Saint-Martin (1 en 2014) pour 0 jeune à l'envol (5 en 2014). Concernant le secteur du Jovinien, le nombre de nids trouvés a été un peu supérieur aux années passées mais le nombre de nids donnant des jeunes a été classique. La prédation a été assez forte chez le Busard Saint-Martin avec seulement 4 jeunes à l'envol pour 9 nids trouvés. Pour le Busard cendré, sur les 12 nids trouvés, 6 ont donné 22 jeunes à l'envol.

Coordination : François BOUZENDORF (LPO Yonne)

Saône-et-Loire (71)

Busard cendré : Bon cru 2015 en Bourgogne du sud, 23 couples ont été recensés cette année. De manière générale les conditions météorologiques ont été bonnes et l'abondance des micromammifères a permis une belle réussite dans l'élevage des jeunes. 19 nids ont été localisés et ont donné des jeunes. 4 adultes étaient marqués, 3 mâles et une femelle, tous en provenance du Jura. Malheureusement l'un des mâles est mort (PwR-PnF, surnommé point-point), probablement victime d'une collision. Particularité de cette année, 60 % des couples se sont installés dans l'orge contre 30 à 40 % les années antérieures. 47 jeunes se sont envolés, sans la protection deux jeunes seulement auraient échappé aux moissons. Fait également

particulier cette année, plusieurs jeunes ont été victimes de prédation après l'envol et de manière générale ce sont les aînés des nichées qui ont été les plus touchés. Les secteurs occupés restent les mêmes avec une population principale située dans le nord du val de Saône et la basse vallée du Doubs et une seconde population plus marginale en Bresse. L'année 2015 se rapproche des années comme 2007 et 2011 correspondant à des pics de population chez les micromammifères.

Busard Saint-Martin : reprise des prospections en Bresse avec la visite de 16 sites occupés dans les années 2000. Ce que nous soupçonnions se confirme, à savoir la chute des effectifs, notamment dans la partie orientale. Seulement 8 couples ont été repérés. La reproduction n'a pas été suivie.

Busard des roseaux : les étangs de la Bresse sont désertés (seul le grand Etang de Pontoux a été fréquenté par une femelle, mais pas de reproduction avérée), la vallée de la Seille accueille 3 ou 4 couples dans des prairies ou des zones humides, 1 seul jeune volant observé à Rancy. La situation de ce busard en Saône-et-Loire est de plus en plus précaire.

Coordination : Alexis REVILLON & Brigitte GRAND (AOMSL)

Nièvre (58)

Bien que la situation pour la population nicheuse de Busard cendré de la Nièvre reste critique, quelques couples ont profité de bonnes conditions en 2015 pour mener à bien des nichées relativement importantes (moyenne de 4 jeunes produits). Seulement la moitié des couples repérés en début de saison a cependant réussi sa nidification. Le nombre de jeunes à l'envol est plus élevé que les années précédentes, avec un total de 22 contre 13 en 2013 et 2014. La précocité des moissons dans l'orge et le blé a contraint encore cette année à une intervention sur la quasi-totalité des nids. A noter la protection d'un nid de Busard Saint-Martin dans un champ de triticales alors qu'il niche habituellement en milieux boisés dans la Nièvre.

Coordination : Cécile DETROIT (Société d'Histoire Naturelle d'Autun)

BRETAGNE

Morbihan (56)

Cette année, avec des conditions météo agréables, a permis l'envol d'un nombre conséquent de poussins de Busard Saint-Martin et de Busard cendré. Mais je n'ai pu suivre tous mes sites car mon ami Alain (Joubier) n'a pu se libérer et de fait, je me suis retrouvé un peu seul sur un territoire bien trop grand pour une personne, même si mon fils Hélori a bien voulu donner de sa personne. De fait, une grande partie nord de nos sites n'a pu être suivie, limitant ainsi le nombre de couples.

Anecdote :

Moment exceptionnel ou pendant toute une matinée, j'ai pu observer à 600 m en tête d'un pin maritime et face à moi un superbe circaète (phase claire). Et oui en Bretagne les landes se réchauffent aussi !!!!!!!

Coordination : Pascal LE ROC'H (MNHN, LPO, GEPB)

Finistère (29)

Stabilité de la population de Busard cendré. La population de Busard Saint Martin continue son déclin en nombre et en répartition géographique sans raison apparente. La population de Busard des roseaux semble avoir disparue du centre Finistère, sans raison apparente.

Coordination : Jean-Noël BALLOT

Cher (18) – Ensemble du département

Dans le Cher, une nouvelle organisation s'est mise en place car les secteurs historiques où les populations étaient suivies se sont déplacés. De nouveaux secteurs dans le département ont aussi été prospectés dû à des bénévoles actifs motivés dans ces secteurs et dû à deux sessions de prospection ouvertes au public sur ces nouveaux secteurs. Au final, plus de bénévoles mobilisés cette année dans le suivi des Busards cendrés dans le Cher. Le nombre de jeunes à l'envol est encourageant pour cette année (32 + les 13 jeunes envolés suite à la prise en charge du Centre de Soins de Vierzon). Au niveau des agriculteurs, la majorité est favorable aux interventions, à part deux nouveaux agriculteurs qui n'ont jamais été concernés par la protection de l'espèce auparavant et qui n'ont pas voulu de protection.

Cher (18) – Berry-Bouy – Les Aix D'Angillon

Un total de 6 couples de Busard cendrés suivis. Référents : André Guichoux pour Berry-Bouy et Anne-Marie Martin pour les Aix d'Angillon.

Cher (18) – Vornay & Uzay le Vernon (secteur sud)

Notre campagne busards 2015, d'une manière générale s'est déroulée à l'identique de 2014, la population qui a territorialisé notre zone de Champagne Berrichonne Sud n'a pas présenté un effectif inférieur à l'an passé ; très impliqués dans la sauvegarde, les agriculteurs, sont toujours très mobilisés à nos côtés et nous apportent leur soutien, ce qui permet ainsi à notre équipe d'être très motivée. A noter cette année, un fait peu courant, un couple de Busard des roseaux a tenté de nicher dans une parcelle d'orge, mais sa tentative a échoué suite à une prédation naturelle. Ainsi, 18 jeunes Busards cendrés ont pris leur envol dans notre secteur. En espérant la campagne 2016 encore plus productive. Annie et Alain Ouzet / Nature 18 : Référents pour ce secteur.

Cher (18) – Massay-Arçay

Les deux nids de Busard cendré ayant 4 jeunes chacun de la commune de Massay ont été emmenés en Centre de Soins (7 jeunes sur les 8 se sont envolés). Référent : Alexis Chabrouillaud.

Cher (18) – Plou-Lazenay

Les deux nids de Busard cendré ayant 4 jeunes chacun de la commune de Lazenay ont été emmenés en Centre de Soins (6 jeunes sur les 8 se sont envolés).

Coordination : Sébastien BRUNET (Nature 18)

Eure et Loir (28)

Sur 10 couples possibles de Busard cendré, 8 ont été repérés et suivis. Seulement 17 jeunes s'envoleront de 5 nids, les 3 autres nids ayant été prédatés. Pour la première fois, il a été constaté une destruction volontaire d'une nichée avec 4 jeunes. L'association a porté plainte. Il est à noter cependant une bonne collaboration des agris et de l'ONCFS.

Coordination : Eric GUERET (Eure et Loir Nature)

Indre et Loire (37)

Année record pour le Busard cendré avec un nombre jamais atteint de nids suivis (29) et de jeunes à l'envol (64, mais les deux-tiers grâce à une protection...) malgré une productivité en légère baisse (3,2 œufs/jeunes par nid) et quelques accidents lors des travaux agricoles, les interventions dues à des moissons précoces multipliant les risques, le tout compensé par une faible prédation (37%). Le tout avec une météo correcte, des campagnols et de bons contacts avec les agriculteurs. 3 couples de Busard Saint-Martin suivis mais un seul donnera des jeunes à l'envol.

Coordination : Benjamin GRIARD (LPO Touraine)

Loir et Cher (41)

2015, du bon travail, des agriculteurs à l'écoute, quelques déboires. Ce fut encore une bonne année pour le Busard cendré et une faste pour le Busard Saint Martin dont les effectifs continuent à croître dans la ZPS petite Beauce. Ce fut aussi la conséquence d'un printemps et d'un début d'été chauds et secs et la présence de ressources alimentaires suffisantes, campagnols notamment. Le déluge d'eau qui s'abattit sur la plaine asséchée fin avril et début mai a dû aussi détruire quelques nichées précoces qui ont entraîné des pontes de remplacement rapides et efficaces avec le très beau temps qui a suivi. A l'inverse le Busard des roseaux n'a pratiquement pas reproduit dans le marais asséché. Les conditions climatiques ont en effet, été plus favorables aux busards gris qui supportent mieux la sécheresse et la canicule que le Busard des roseaux qui n'a pas trouvé dans la roselière, la sécurité qu'aurait dû lui procurer un marais inondé. Prédation, dérangement en sont sûrement l'explication car les oiseaux ont bien niché mais sans résultat. Pour le Busard cendré très inféodé aux orges d'hiver, il aurait pu en être tout autrement si nous ne nous étions pas tous mobilisés pour les soustraire aux moissons. La bonne réponse apportée par les exploitants agricoles à nos sollicitations, nous ont bien facilité la vie. On voit bien que les actions de protection ont une incidence importante et directe sur les envols des nichées de busards installés dans les orges d'hiver.

Coordination : François BOURDIN (Loir-et-Cher Nature)

CHAMPAGNE-ARDENNE

Aube (10)

Comme presque partout en Champagne, les busards aubois ont connu une année faste, les campagnols étaient au rendez-vous et se sont maintenus toute la saison à tel point qu'on a noté plusieurs fois et parfois hors des nids des accumulations de campagnols, jusqu'à 30 ou 40 pour une seule journée...les jeunes étaient gavés !

Nous avons eu beaucoup de couples nicheurs, environ 150 pour chacune des 2 espèces, et le record de jeunes à l'envol a été battu respectivement 350 pour le Saint-Martin et 418 pour le Cendré. Environ 500 jeunes ont été bagués mais nous aurions pu faire mieux si chacun était parfaitement convaincu de l'intérêt de cette action, ne serait-ce que dans la communication.

Dans le même ordre d'idée il serait grand temps de lancer un marquage des jeunes St-Martin dont nous n'avons pas la moindre idée du devenir et qui est souvent accusé de prédation.

Les intervenants ont terminé la saison complètement épuisés avec des cas de burn-out pour plusieurs d'entre eux. L'un d'entre nous encore en activité a dû gérer 90 couples, un record !

Plus de 50000 km ont été parcourus et près de 4000 heures de surveillance ont été effectuées.

Comme chaque année, des cas de malveillance ont eu lieu sur plusieurs communes bien connues, et des plaintes parfois ciblées ont été déposées auprès de l'ONCFS qui nous apporte son concours efficace chaque fois que c'est possible.

Coordination : Pascal ALBERT & Serge PARIS (LPO Champagne Ardenne)

Marne (51)

Saison particulièrement sèche qui a induit une moisson en avance notamment pour le blé. Beaucoup de couples installés dans la luzerne. Certaines nichées ont nécessité un déplacement de l'escourgeon vers une culture voisine car les jeunes étaient déjà capables de voler sur quelques mètres au moment de la moisson de cette culture. A noter également des couvées dans le blé encore au stade d'œufs au moment de la moisson ; probablement d'une seconde ponte au regard du petit nombre d'œufs dans ces nids. De la « casse », liée à la prédation aérienne tant sur des œufs dans la luzerne que sur des très jeunes poussins dans le blé. Pertes aussi sur des jeunes presque volants, retrouvés morts de façon inexplicable ; l'étude toxicologique sur 1 spectre de 7 poisons (dont la bromadiolone) se révélant négative.

On notera la présence d'une femelle nicheuse marquée de Busard cendré, née dans l'Aube, ayant déjà niché dans le Cher et identifiée au Sénégal lors de l'hiver 2014/2015. Sa nichée de 4 jeunes (sur 5 œufs) est allée jusqu'à l'envol. Notons aussi l'appel d'un agriculteur qui a demandé l'intervention de la LPO après avoir découvert une nichée de 3 jeunes de 25 jours environ ayant survécu miraculeusement au passage de la moissonneuse dans le blé.

Une « bonne saison » malgré tout pour la Marne, avec l'envol d'environ 80 jeunes Busards cendré et Saint-Martin grâce à la protection des surveillants.

Coordination : Daniel MOULET (LPO Champagne Ardenne)

Haute Marne (52)

Encore une année très difficile; le nombre de couple de Busard cendré ne peut pas augmenter dans le contexte actuel (appauvrissement chronique des plaines cultivées) même si les campagnols sont au rendez-vous, les champs n'offrent pas les conditions suffisantes pour une reproduction sans protection. Ainsi, seuls 7 poussins de Busard cendré pouvaient s'envoler cette année avant la moisson ! Autant dire que la tâche n'est pas aisée pour les rares protecteurs qui font ce qu'ils peuvent auprès des agriculteurs qui font ce qu'ils peuvent ! 40 jeunes Busards cendrés à l'envol tout de même ce qui permet d'espérer attirer encore des adultes marqués (7 différents encore cette année), histoire de suivre ces oiseaux qui cherchent eux aussi la solution ! Nicher en Haute Marne ou aller ailleurs ?

Coordination : Jean-Luc BOURRIOUX (LPO Champagne Ardenne, Nature Haute Marne)

FRANCHE – COMTE

Jura (39) et Haute-Saône (70)

Alors qu'habituellement ce sont 16 à 18 couples de Busard cendré observés en avril qui donnent 12 à 15 couples nicheurs, en 2015, seulement 13 couples potentiels ont été identifiés, pour qu'au final seulement 10 réussissent leur nidification. Cette baisse de l'effectif nicheur a été interprétée par nous comme conjoncturelle, et due à un assolement moins favorable sur certaines zones habituellement « busardogènes ». De ce fait, un transfert de population s'est effectué sur la Saône et Loire, et nos voisins ont connu un nombre record de nicheurs. Au final, compte-tenu, de l'avancée de la végétation, la totalité des nids a dû bénéficier d'une protection et d'une surveillance 24h/24. En effet, les moissons se sont toutes déroulées avant le 12 juillet. Résultat : aucune destruction volontaire, et un seul échec : 3 jeunes sont morts de faim suite à la disparition des adultes (pour cause indéterminée).

2015 est depuis 2002 la 3^{ème} meilleure année pour le ratio jeunes produits/jeunes à l'envol, avec 91%. En effet, sur 33 jeunes produits et élevés, 30 se sont envolés. C'est également en valeur absolue le 4^{ème} meilleur chiffre depuis 2002, et enfin, c'est le 3^{ème} meilleur chiffre en termes de productivité, avec 3 jeunes à l'envol par couple reproducteur. En Haute Saône, un couple implanté sur un site marginal a vu sa nichée détruite (machinisme) en raison d'un signalement tardif.

Anecdote :

La persistance de l'ensoleillement, avec même une période de canicule assez prolongée a eu un effet prévisible qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses sur la population. Lors des premières moissons dans le blé, une étincelle provenant d'une machine a enflammé une parcelle, et sans l'intervention rapide des pompiers, l'incendie aurait pu se communiquer à plusieurs dizaines d'hectares supplémentaires... dans lesquels se trouvaient 3 nids de Busard cendré abritant 10 jeunes, soit le tiers de la population. Grosse peur, gros coup de chance, et grand merci aux sapeurs-pompiers !

Coordination : Gilles MOYNE (Centre de Sauvegarde Athenas)

HAUTE-NORMANDIE**Seine-Maritime (76)**

La fauche des Ray Grass est intervenue très tôt, avant les pontes à l'exception d'un couple qui a pondu avant la récolte. Pour ce couple de Busard cendré, nous avons dû faire intervenir un garde de l'ONCFS pour obtenir l'autorisation de visiter le nid. Les 4 œufs ont été prélevés (la première expérience de ce type en Haute Normandie), mais l'opération a échoué. Aucun des 4 œufs n'a donné de jeune volant. Le couple s'est réinstallé dans du blé, à proximité. La seconde ponte a été une réussite. Les conditions climatiques ont ensuite permis l'envol des jeunes avant récolte dans l'orge d'hiver pour un couple. Pour le second dans l'orge d'hiver, la protection a été utile, mais nous avons encore perdu un jeune pendant les travaux après la fauche. Pour la première fois depuis 2007, des Busards cendrés se sont installés dans du blé (3 couples). Le blé en Haute Normandie, c'est l'assurance de ne pas avoir à intervenir (y compris pour notre ponte de remplacement), la moisson du blé débutant fin juillet début août. Avec 14 jeunes Busard cendré à l'envol, l'année 2015 est la deuxième meilleure année depuis le début de la surveillance en Haute Normandie.

Coordination: Marc LOISEL (LPO Haute-Normandie)

Eure (27)

Secteur de Tourny : ce secteur a été suivi pour la première année. Aucune intervention réalisée. Nézé : 3 jeunes Busard Saint-Martin au nid à la première visite et dix jours plus tard, un jeune non volant retrouvé mort sur le chemin, 2^{ème} visite avec un jeune au nid et volant. Hennezis : 3 jeunes volants à la visite du nid. Heubécourt : 2 femelles et un seul mâle, plusieurs tentatives infructueuses pour localiser les deux nids, 3 jeunes observés à l'envol. De plus, un nid probable à Tourny et un nid probable à Guisenier, mais étant seul sur le secteur, pas le temps suffisant pour localiser ces 2 nids. Responsable du secteur : Didier Podevin.

Plateau du Neubourg : secteur suivi pour la deuxième année consécutive. Deux interventions ont été nécessaires. Les contacts avec les agriculteurs sont satisfaisants. Avec 17 jeunes Busard Saint-Martin à l'envol pour ce secteur, nous n'avons pas beaucoup de recul, mais nous faisons mieux que l'année dernière. A noter : nous avons repéré deux autres couples en forêt, ainsi que 2 couples que nous n'avons pas suivis faute de temps.

Coordination : Jean-Luc TANGUY (LPO Haute-Normandie)

ILE-DE-FRANCE

Essonne (91) & Yvelines (78)

2015 a vu le retour dans le 91 du Busard cendré marqué en Haute Marne, qui s'y est reproduit pour la deuxième année, toujours grâce à protection, avec 5 jeunes à l'envol : à noter que le dernier de la nichée a été soigné en centre des soins, relâché sur site, après 15 jours d'absence, et accepté par les parents et la fratrie. Ce suivi a monopolisé les bénévoles du secteur, qui se sont en outre concentrés sur le sauvetage d'une nichée de Saint-Martin, également dans l'orge d'hiver, entraînant, par conséquent, l'abandon de la zone historiquement suivie en Grande Beauce, notre souci étant avant tout le sauvetage et non plus le recensement. Le suivi d'un carré rapaces dans les Yvelines (animé par G. Kéryer), ainsi que celui, partiel, du secteur du Plateau d'Andelu (assuré par E. Grosso) ont complété les données. Ainsi, 1 couple de cendrés et 9 de St-Martin ont été suivis (6 dans les Yvelines et 3 en Essonne) avec 22 jeunes à l'envol, chiffres très peu représentatifs des effectifs nicheurs, surtout pour le 91. Pour mémoire, 14 couples en 2014 en Essonne. De bonnes relations avec plusieurs agriculteurs, très demandeurs en nichées busards, nous ont permis d'être acceptés par la communauté agricole environnante, bien que la vigilance reste nécessaire dans le suivi de nichées protégées.

Coordination : Bianca Di LAURO (LPO Mission Rapaces)

Seine-et-Marne (77)

Quatre secteurs surveillés par les bénévoles de Pie Verte Bio 77: 68 nichées, certaines et documentées, ont pu alimenter le suivi national de la manière qui suit : Busards cendrés : 13 nichées, 38 œufs, 36 poussins, 29 jeunes à l'envol ; Busards Saint-Martin : 53 nichées, 114 œufs, 113 poussins, 82 jeunes à l'envol. Busards des Roseaux : 2 nichées, 4 œufs, 3 poussins, 3 jeunes à l'envol.

Cinq nichées de busards Saint-Martin ont fait l'objet d'une protection, ce qui a permis de sauver 16 jeunes soit 19.51 % du total des jeunes volants de busards Saint-Martin. 6 nichées de Busards cendrés ont été protégées ce qui a permis de sauver 17 jeunes soit 58.62 % du total des jeunes volants de busards cendrés. Nous avons découvert moins de couples nicheurs de busards cendrés que l'année précédente (13 cette année contre 18 en 2014) mais le nombre de jeunes à l'envol est plus important (29 en 2015 et seulement 27 en 2014). Pour un même nombre de couples nicheurs de Saint-Martin, nous avons cette année 82 jeunes à l'envol alors qu'en 2014 il y en avait 91. Le taux de reproductivité des busards cendrés cette année, était nettement meilleur du fait de l'abondance de rongeurs. Les nichées de cendrés ne dépassaient pas 3 jeunes à l'envol l'année dernière, alors que cette année elles auraient pu être de 4, sur l'ensemble des nichées, si elles n'avaient pas été moissonnées. Pour les busards Saint-Martin 3 à 4 jeunes par nichées en 2014, cette année 5 jeunes. Beaucoup de nichées de Saint-Martin moissonnées à cause de la précocité de la moisson (les blés ont eu une maturation très rapide début juillet due aux fortes chaleurs) car nous n'avons pas eu le temps d'intervenir.

Anecdote :

1 femelle cendrée marque orange aile droite et 1 mâle cendré marque rouge aile gauche et orange aile droite ont été vus le même jour entre Ichy Obsonville et ferme de Jarville. Nous avons pu lire les couleurs des marques alaires mais pas les sigles. Ils ont été vus seulement une fois et ne faisaient pas partie des couples nicheurs connus. Probablement des oiseaux ayant échoué leur nidification et étant en erratisme, soit des oiseaux nicheurs hors département ou couples nicheurs non découverts. Etienne BREHIER, Président de CHEVECHE 77, nous a aidés en utilisant son drone. La technique du drone ne peut pas être utilisée pour la recherche mais uniquement pour vérifier le contenu d'une nichée prélocalisée. Pour les poussins, le bruit du drone en vol les incite à s'écarter du nid. Dans certains cas survol du nid mais sans voir les jeunes. Un poussin de Saint-Martin, récupéré par CHEVECHE 77 venant de l'Essonne, a été injecté dans une nichée à Aufferville où les poussins avaient le même âge.

Coordination : Joël SAVRY (Pie Verte Bio 77)

Val d'Oise (95)

Une très bonne année pour le Busard Saint-Martin dans le Vexin avec 13 couples ayant produit 35 jeunes à l'envol (meilleurs chiffres depuis le suivi en 2010). La pose d'une cage traineau a permis de sauver une nichée de 4 jeunes. La cage pourtant bien visible depuis la route n'a pas été visitée. L'agriculteur a été très coopératif mais nous a reproché d'avoir créé un déséquilibre entraînant la disparition des alouettes! Une nichée de remplacement est passée sous la moissonneuse, les deux jeunes ont pu s'envoler mi-août. Malheureusement, tous les agriculteurs ne jouent pas le jeu et deux nichées n'ont pu être sauvées.

Coordination: Eric GROSSO (CORIF / LPO)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Lozère (48)

Busard cendré : Encore une année avec un succès reproducteur faible (1,45 pour 22 couples nicheurs suivis), malgré un investissement humain conséquent (petite équipe de bénévoles et un stagiaire dans le nord de la Lozère, 2 stagiaires encadrées par des agents dans le Parc National des Cévennes. La maturité précoce de la végétation en lien avec la sécheresse printanière a avancé la date moyenne des fauches des prairies (artificielles et naturelles) d'environ 2 semaines, ce qui a fortement perturbé les efforts de repérage et de protection des premiers nids, avec notamment 5 nids fauchés, pour la majorité non encore visités. Les résultats s'améliorent tout de même dans les secteurs cultivés (succès reproducteur de 1,09 au lieu de 0,7 en 2014) où le contexte reste difficile car les fauches commencent dès les premières pontes et la protection des nids au stade œufs reste délicate. Dans les prairies naturelles, les échecs sont en augmentation suite à des fauches inhabituelles en zones humides (3 nichées à l'envol pour 6 nids). Quant aux landes, les reproductions y sont moins nombreuses (7 nids) car certains sites ont été brûlés ou gyrobroyés et la prédation y reste importante. Globalement, la moitié des jeunes ayant pris leur envol ont bénéficié d'une protection. La population du département est stable dans la moitié nord et en déclin dans le sud (causses, Mont Lozère et Cévennes) depuis 2000, avec une tendance à l'augmentation des reproductions dans les cultures (10 à 11 couples, principalement dans des prairies artificielles). L'estimation globale est de 30 à 45 couples nicheurs.

Busard Saint-Martin : 4 couples nicheurs ont été suivis, tous en landes et fourrés, donnant 10 jeunes à l'envol sans intervention. En cumulant tous les couples suivis depuis 2009, le succès reproducteur atteint 2. La population est stable, estimée entre 20 et 30 couples nicheurs, et les reproductions dans les cultures restent marginales.

Anecdote :

Dans les prairies artificielles, nous avons eu la chance, à trois reprises, de pouvoir installer une clôture et un électrificateur solaire autour d'un carré non fauché de 10 x 10 m., avec la femelle couchée sur ses œufs durant toute l'intervention. La discrétion de l'opération, réalisée par deux personnes, et un matériel approprié, notamment les filets à volailles, rapides à installer, ont permis cette absence de dérangement. Dans les prairies naturelles, c'est lors de la première visite de deux nids pour la pose de jalons (toujours en 10 x 10 m.) que j'ai pu visualiser l'arrière du corps de chaque femelle couchée sur ses œufs avant qu'elles ne me repèrent, et ainsi planter les jalons sans qu'elles ne s'envolent !

Coordination : Jean-Luc BIGORNE (ALEPE, Parc National des Cévennes)

LORRAINE

Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57)

Le printemps très sec a perturbé la croissance des cultures obligeant les Busards cendrés à nicher souvent en colonies sur les secteurs favorables et notamment dans le blé. La présence de nombreux rongeurs a permis l'envol de belles nichées mais le nombre de couples nicheurs tend à s'éroder vers la centaine. Le retournement des prairies naturelles en cultures céréalières ne fait que progresser affectant gravement le biotope de l'espèce. L'action a toujours bonne presse et plus de 80 bénévoles ont participé à la campagne de protection en 2015.

Anecdote :

Sur la ZPS de Jarny-Mars la Tour, depuis 2012, une parcelle en luzerne accueille un couple nicheur (hormis 2013) et plus spécialement dans un carré non fauché depuis plus de 2 ans (environ 1 ha)! Constatation d'une fidélité des couples (non marqués, donc impossibles à identifier) à cette microparcelle "enfrichée". Attractivité également constatée pour de jeunes oiseaux en période de reproduction (1 mâle immature marqué en Allemagne en 2014 observé sur cette parcelle). Une voie pour l'avenir de la conservation du Busard cendré en plaine céréalière ?

Coordination : Frédéric BURDA (LPO Lorraine)

MIDI-PYRENEES

Aveyron (12)

Une année en demi-teinte : beaucoup de temps et d'énergie passés pour un résultat frustrant, peu de jeunes ayant pu prendre leur envol grâce à intervention et une, voire plusieurs, destructions volontaires. Le nombre de couples observés pour les 2 espèces a été stable. Les fauches demeurent très précoces (fin avril) et ne nous laissent que peu de temps pour localiser les couples. De plus les oiseaux, très perturbés, peuvent débiter leur installation puis abandonner. Une météo agitée tout au long de la saison de reproduction avec alternance d'événements climatiques intenses (averses orageuses, grêle, canicule) ont très certainement eu un impact sur le taux d'abandon (15 à 25 %), supérieur à celui de 2014. Plusieurs nids protégés ont subi des destructions volontaires (certaine ou très fortement suspectées). Ce fait est nouveau pour notre département. Pour la première fois, le nombre de jeunes à l'envol concernant le Busard Saint-Martin n'a pas pu être déterminé, les jeunes restants "collés" au sol cachés dans la végétation. Ce comportement a dû être induit par la très forte canicule sévissant en cette période. Le nombre de jeune cendrés à l'envol par nid (1,55) est resté "correct" grâce à la population installée en lande sèche (2,11). Une étude menée pendant 6 mois sur cette population "hors-culture" a permis de déterminer précisément la phénologie des Busard cendrés, prouver le report de couples "fauchés" dans ces milieux naturels et caractériser ceux-ci. Le maintien de ces landes sèches constitue un enjeu majeur pour le maintien du Busard cendré en Midi-Pyrénées.

Anecdote :

Histoire triste ... celle de cette femelle de Busard Saint-Martin trouvée morte sur son nid avec ses 4 jeunes âgés de 17 à 21 jours. Le plus jeune était couché contre elle. Les 3 autres dormaient sûrement sur ce qui ressemblait à un nid secondaire. Le tout dans notre carré protégé de 5m sur 5. A priori ils ont été tués de nuit, dans leur sommeil. Transpercés ! La femelle de part en part (saleté d'adulte... ça résiste davantage !), et les petits par un seul trou visible sur le dessus du corps. Hémorragie pulmonaire garantie pour tous. Dépôt de plainte ; enquête de l'ONCFS ... et classement sans suite. 48h après la destruction, le mâle était toujours là à se percher sur la clôture ou à tourner au-dessus de la parcelle en alarmant...

Coordination : Viviane LALANNE-BERNARD (SOS Busards)

Gers (32)

Un seul couple de Busard Saint-Martin observé, pas de suivi de la reproduction.

Coordination : Jacqueline CHAPELLE (Groupe Ornithologique Gersois)

NORD PAS DE CALAIS

Nord (59) – Pas de Calais (62)

Busard des roseaux : Avec une trentaine de couples, l'année 2015 se situe dans la moyenne. Les couples s'installent soit dans les roselières d'étang ou celles des bassins de décantation (quand ils sont assez vastes) soit en cultures céréalières. A noter une nichée de 6 jeunes dans l'escourgeon déplacée dans le blé donnant au moins 5 jeunes à l'envol.

Busard Saint-Martin : Un effort de prospection accru (grâce à des équipes de stagiaires et à l'investissement de nombreux bénévoles) expliquent en partie cet accroissement du nombre de couples (31 couples nicheurs donnant 67 jeunes à l'envol) associé aussi sans doute à une dynamique favorable de l'espèce. Les nichées découvertes dans l'escourgeon ont souvent dues être déplacées dans le blé, mais malheureusement, certaines, découvertes trop tard ont été détruites par la moisson.

Busard cendré : Les nichées découvertes dans l'escourgeon ont toutes nécessité une intervention. Un premier cas de nidification dans le lin s'est soldé par un échec. Dans l'ensemble, les 18 couples recensés donnent plus de 2,6 jeunes à l'envol (47 jeunes volants).

Coordination : Christian BOUTROUILLE (GON du Nord-Pas de Calais)

PAYS DE LA LOIRE

Vendée (85) – Île de Noirmoutier

Dans la partie sud de l'île un couple de Busard des roseaux a produit 2-3 jeunes à l'envol et 3 couples de Busard cendré s'y sont cantonnés en avril. L'un d'eux disparaît très rapidement. Suite à l'échec de leur première ponte les 2 femelles restantes font une ponte de remplacement. L'une d'elle, de 3 oeufs, se révélera stérile (C. Pacteau) tandis que la seconde produira 3 juvéniles à l'envol au début août. Référents : F. Staecker & J.P. Cormier.

Coordination : Jean-Paul CORMIER

Vendée (85) - Plaine du Sud Vendée & Marais Poitevin central

Marais poitevin central : Depuis Xynthia (2010), la population de Busard cendré des polders du bassin du Lay peine à se dynamiser. Le secteur de Saint-Michel-en-l'Herm n'a pas été recolonisé et les noyaux de population se concentrent sur les communes de Grue, Triaize et dans une moindre mesure de Champagné-les-Marais. Les cultures de ce secteur étaient moins avancées que dans la plaine du sud Vendée et nous avons constaté des installations plus tardives. Les fortes pluies de début mai ont mis à mal les cultures et une large proportion des parcelles de blé accueillant des busards était versée. Cette situation a eu pour conséquence de nombreux échecs et cas de prédation. Sur les 27 nids trouvés, 16 sont en échec. La productivité globale atteint péniblement 1. À Grue nous avons également retrouvé une femelle décapitée à côté de son nid prédaté. Enfin, 14 nids de Busard des roseaux ont été localisés, la moitié étant en échec.

Les 7 nids restants ont permis l'envol d'au moins 8 jeunes (3 avant moisson, 4 après moisson et 1 en centre de soin).

Plaine du sud Vendée: Cette saison 2015 a été marquée par un printemps clément et un été sec et ensoleillé, ce qui a eu pour principale conséquence une importante précocité de la végétation et une avancée de presque 10 jours des dates de moissons. Les blés étaient déjà hauts à l'arrivée des busards. Cela, combiné à l'abondance de campagnols des champs, a permis une installation rapide de nombreux couples. Pour l'ensemble de ce secteur, 69 nids de Busard cendré ont été trouvés, 1 nid de Busard des roseaux et 5 nids de Busard Saint-Martin. 23 nids de Busard cendré ont été prédatés ou abandonnés. Les 46 couples restants ont permis de mener 135 jeunes busards à l'envol dont 111 après les moissons et seulement 21 avant. Seulement deux pontes ont été envoyées en centre de soin, dont une ponte tardive dans une parcelle de blé moissonnée vers le 25 juin. La productivité globale est de 2,05 jeunes à l'envol par nid. Les dates de moissons précoces expliquent l'importante proportion d'envols après moissons. Sur l'ensemble des oiseaux nicheurs contactés, au moins 8 oiseaux étaient marqués dont 1 couple avec les 2 oiseaux marqués à Petosse.

Coordination : Aurélie GUEGNARD (LPO Vendée)

Mayenne (53)

Cette année encore, la prospection a été assez difficile et très aléatoire. Peu d'individus rencontrés, peu de couples aussi. Pourtant en fin de parcours, il semble que le Busard Saint-Martin se soit quand même bien « débrouillé », sans aide de notre part. La surprise a été de trouver un nid dans une parcelle de fêverole, alors que la parcelle voisine de blé avait été pressentie par ce couple, ou un autre, puisqu'il y a eu aussi reproduction dans celle-ci ! L'autre élément important est l'existence d'une population de Saint-Martin plus à l'ouest, ce que l'on supposait déjà, et surtout l'intervention très assidue d'un observateur qui a mené à bien la seule protection d'un nid pour cette saison. Pour ce qui est du Busard cendré, aucun couple n'a été repéré cette année, dans aucun des secteurs prospectés. C'est sans doute cela une année « normale » pour nos latitudes.

Coordination : Guy THEBAULT (Mayenne Nature Environnement)

Maine-et-Loire (49)

Bonne Année, avec une bonne présence de campagnols, l'absence de pluie pendant la période des moissons a facilité des contacts avec les agriculteurs qui étaient plus disponibles pour la mise en place des protections et les différents déplacements. 60% des nids de Busard cendré suivis ont nécessité des cages traîneaux. Il faut noter une prédation de plusieurs jeunes après l'envol retrouvés à proximité des cages et malheureusement la découverte de 2 nichées détruites par malveillance ayant nécessitées des dépôts de plainte.

Anecdote :

Découverte de proies en surplus sur deux nids de Busard cendré où il n'y avait plus qu'un seul jeune de 20 jours. Les femelles de ces 2 nids n'étaient plus présentes pour la fin de l'élevage. Coïncidence les 2 mâles étaient âgés de 3 ans (1^{ère} nidification) Nous avons trouvé jusqu'à 50 proies dans la cage (38 campagnols, 4 mulots, 3 musaraignes, 4 alouettes juvéniles, 1 cochevis juvénile) par la suite nous passions tous les 2 jours pour retirer 10 à 15 proies. Il est donc évident que la femelle régule le nombre de proies déposées au nid et doit évacuer les restes avant leur décomposition.

1 femelle marquée adulte (> de 2ans) en Gironde par Marie-Françoise Canevet en 2000 s'est reproduit dans le Maine-et-Loire cette année. Elle aurait donc au moins 16 ans.

Coordination : Thierry PRINTEMPS (LPO Anjou)

Sarthe (72)

Année moyenne avec 9 couples de Busard cendré observés et 8 ayant niché et 2,25 jeunes par nichée. Les moissons assez tardives durant la dernière semaine de juillet ont permis l'envol de la majorité des jeunes sans protection. Un jeune mal volant a été retrouvé dans un ballot de paille.

Anecdote :

Un couple composé d'un mâle mélanique et d'une femelle "normale" ne s'est pas reproduit.

Coordination : Sarah DOUET (LPO Sarthe)

PICARDIE

Somme (80)

Sept couples de Busard cendré suivis dont 4 avec succès ayant produit 10 jeunes à l'envol et deux couples de Busard Saint-Martin dont un avec succès ayant produit 1 jeune à l'envol.

Coordination : Didier RAHMOUNI

POITOU-CHARENTES

Marais Poitevin charentais et plaine d'Aunis (17)

L'année 2015 a été plutôt mauvaise pour la nidification du Busard cendré sur nos territoires d'actions : nous avons constaté un retard général des dates de pontes (10 à 15 jours), tandis que les conditions climatiques difficiles (précipitations printanières et plusieurs épisodes de canicule estivale) ont fait échouer des pontes et avancé les moissons. Au final, 94 jeunes Busard cendré ont pris leur envol pour 53 nids localisés, soit une productivité de 1,77 jeune à l'envol par couple, ce qui est plus faible que les dernières années. Sur ces 94 jeunes, 50 sont parti depuis le centre de soins de Saint-Denis-du-Payré et 43 de puis la nature dont seulement 6 sans intervention. Les rapports avec les exploitants sont à nouveau très variables : cette année, 5 agriculteurs nous ont interdit l'accès aux parcelles. Nous avons également eu 4 cas de destructions volontaires de poussins par l'Homme. La LPO a par conséquent porté plaintes. A l'opposé, en ce qui concerne la mobilisation bénévole, cette année 2015 fut très encourageante dans la mesure où 34 personnes (29 bénévoles, 2 stagiaires, 1 service civique et 2 salariés) ont participé au suivi et à la protection des busards sur notre territoire d'action, du jamais vu sur notre département.

Coordination : Julien GONIN et Fabien MERCIER (LPO Charente-Maritime)

Pays Royannais (17)

2015, une saison qui avait bien commencé pour la reproduction des Busards cendrés en Pays royannais, présence et installation d'un minimum de 8 couples repérés, plutôt un bon effectif pour ce secteur. Mais de très violents abats d'eau, fin mai et début juin, ont malheureusement entraîné des échecs sur un certain nombre de nids, dont les œufs ou les très jeunes poussins ont été noyés. Cette mortalité a réduit considérablement nos espoirs de la réussite de reproduction, avec seulement 10 jeunes volants, alors que nous en avions 23 en 2014.

Coordination : Dominique CEYLO (LPO)

Charente-Maritime (17) – Île de Ré, Marais de Brouage-Rochefort-Poitevin

Un total de 120 couples de Busard des roseaux a été observé. 82 couples ont été suivis dont 38 ont réussi leur reproduction et élevé 91 jeunes jusqu'à l'envol.

Coordination : Jean-François BLANC (CNRS)

Deux-Sèvres (79) – Plaine du Mellois

Enfin une année positive, car l'évolution locale de la population nicheuse de busards nous inquiétait depuis plus de 5 ans : l'effectif nicheur remonte, le nombre de bénévoles a fortement remonté (merci Romain) et la réussite de la protection est au rendez-vous. De plus en plus d'exploitants sont impliqués. L'année dernière, un courrier personnalisé pour chaque exploitant protégeant un nid a été très apprécié sur le terrain.

Anecdote :

Alors que viens d'avoir l'autorisation de mettre un grillage et que l'exploitant me dit qu'il ne moissonnera pas avant une semaine, nous nous rendons sur site avec le matériel et là... une averse de 2 minutes (orage) ; nous sommes le vendredi soir, nous ne rentrons pas dans les parcelles humides, l'équipe est « rincée », je décide de reporter la protection à lundi matin. Sauf que samedi après-midi et dimanche furent des journées très chaudes ... les agriculteurs décident sur un coup de tête de moissonner le dimanche soir (de nuit) ... persuadés qu'il y a une protection, l'agriculteur roule doucement pour chercher celle-ci ... Le lendemain alors que je me dirige vers le site, je croise l'agriculteur affolé : il me dit qu'il n'a pas trouvé le grillage ! Je découvre qu'il a moissonné et je lui apprend qu'il n'y avait pas encore de grillage... Je fonce vers la parcelle dépité : et alors qu'avec mon équipe on recherche les cadavres on retrouve tous les poussins de 15 à 20 jours vivants !! Du coup la protection aura été posée après la moisson ! Ouf !

Coordination : Victor TUPAUD-FIZZALA (GODS)

Deux Sèvres (79) – Plaine du marais Poitevin

Année exceptionnelle en termes de nids, d'œufs et de poussins chez les trois espèces de busards, hélas fortement nuancée par un faible taux de jeunes (165 jeunes volants contre 189 en 2014 et 184 en 2012). Notons un fort taux de prédation aussi bien sur les œufs (31%) que sur les poussins (30%) ayant comme conséquence un fort pourcentage de nids sans volant (39% des nids). Soulignons également un très fort taux de protection : 81.3% lié aux moissons très précoces (début : 17 juin) et très rapides, cumulées à de nombreuses pontes tardives.

Anecdote :

Grâce au programme de marquage et au programme spécifique de pose de GPS, observation d'un mâle marqué de Busard cendré polygame et d'un autre mâle adulte avec deux nids. Forte arrivée de Busard des roseaux dans la plaine : 7 nids trouvés (mais potentiel supérieur) pour 1 ou 2 les années passées, lié possiblement à un report des échecs constatés dans les marais intérieurs.

Coordination : Xavier FICHET (GODS)

Plaine du Thouarsais (79)

En 2015, la saison de reproduction a bien débuté sur les plaines du Thouarsais suivies par le GODS. Le nombre de couples cantonnés de Busard cendré est élevé avec 28 couples et est lié à une forte densité de rongeurs. Au cours de la saison, 15 couples ont échoué essentiellement à cause de la prédation mais également des fauches précoces dans les ray-grass.

Anecdote :

En 2015, plusieurs couples de Busards Saint-Martin ont niché autour de Maisoncelle. L'un des couples étaient formés par un mâle en plumage féminin (sans plume grise) et d'une femelle avec plumage typique qui a pondu 6 œufs. Un autre couple a eu un comportement surprenant : régulièrement, la femelle partie chasser, revient et transmet sa proie au mâle qui couve, nourrit et surveille les poussins.

Coordination : Christophe LARTIGAU (GODS)

Vienne (86) – Plaine du Haut-Poitou

Chaleur, pas de pluie, quelle course cette année au moment des moissons, dès le 2 juillet pour le blé, alors que nous n'avions pas encore visité tous les nids ! Heureusement, quelques coups de téléphone pour connaître les dates de moisson des parcelles nous ont permis de nous organiser au plus vite et notre équipe renforcée cette année a à peu près fait face. Nous nous sommes notamment retrouvés à quatre un certain matin, pour localiser trois nids dans une immense parcelle de blé qui allait être moissonnée l'après-midi...

Une parcelle de 25 hectares a, comme en 2014, accueilli sept nids : les oiseaux se sont simplement installés de l'autre côté de la route, préférant l'orge au blé. La moissonneuse a de nouveau contourné les nids grillagés...

En tout, 47 nids ont été protégés, sur les 63 localisés cette année : 34 de cendrés, 28 de Saint-Martin et un de Busard des roseaux. Pour ce dernier, l'unique jeune rescapé d'une prédation avant notre intervention a dû être confié à un centre de soins, les parents l'ayant abandonné suite à la pose de la protection et à son déplacement dans une parcelle voisine. Il a donc pris son envol... en Vendée.

Pour cette saison 2015, 97 jeunes cendrés se sont envolés (84 avec protection) et 67 Saint-Martin (48 avec protection).

Sept oiseaux marqués ont niché cette année dans ce secteur : quatre nés dans les Deux-Sèvres, deux nés dans la Vienne et un né en Champagne-Ardenne. Ajoutons que deux autres mâles nés dans notre secteur et y ayant niché les années précédentes s'y sont probablement reproduits cette année, mais nous n'avons pas trouvé leur nid. Enfin, huit nids ont été trouvés et signalés par les agriculteurs eux-mêmes lors des moissons.

Coordination : Christine DELLIAUX et Benoît VAN HECKE (LPO Vienne)

Vienne (86) – Vouillé et Neuville

23 couples de Busard cendré et 24 de Busard Saint-Martin sont localisés, dix-huit jeunes Busard cendré se sont envolés (2,25 jeunes /nid avec succès et 1,40 par couple avec nid) et 33 jeunes Busard Saint-Martin (avec respectivement 3,60 et 1,70). Le taux d'échec lorsque les couples sont suivis dès le début de leur tentative de reproduction est proche de 50%, et il serait encore aggravé sans protection : plus de 2/3 des jeunes envolés seraient détruits lors des moissons en absence d'intervention cette année. Vingt-deux grillages installés, dont sept échecs enregistrés (soit un tiers, avec 5 prédatons: 2 par oiseau sur des œufs, 3 par des carnivores sur des jeunes, un abandon et deux destructions humaines volontaires). Il faut ajouter sur deux autres nids avec envols, la prédation de 5 jeunes juste sortis des enclos. Pour éviter ce problème, deux cages furent déplacés dans une friche à ronciers, avec succès à l'envol. Les orges ont nécessité des protections indispensables comme d'habitude, mais cette année, les blés également et la majorité des jeunes busards envolés sur notre secteur le doivent à nos grillages : 72 % pour le cendré et 63 % pour le St-Martin.

Anecdote :

Vingt agriculteurs concernés par un ou plusieurs nids ont permis dans tous les cas une protection, parfois avec difficulté. Deux d'entre eux ont nécessité des efforts de concertation (et de patience !) pour 3

couples qui ont échoué avant visites. A l'opposé, trois agriculteurs nous ont signalé 4 nids trouvés lors de leurs travaux.

Coordination : Alain LEROUX (LPO Mission Rapaces)

RHONE-ALPES

Ardèche (07)

Avec 20 couples de Busard cendré et 19 nids trouvés, la saison se présentait dans la moyenne. Cependant, 43 jeunes sont arrivés à l'envol ce qui représente un record pour le département. Le précédent était établi à 36 jeunes (2011), mais avec 38 couples. La productivité de cette année est donc bien au-dessus de la moyenne (2,26 cette année pour 1,18 en moyenne). Cela peut être mis en partie en relation avec le dispositif de protection : 10 cages traineau ont été installées cette année. La météo clémente a également été un facteur favorable.

Coordination : Florian Veau (LPO Ardèche)

Loire (42)

L'année 2015 voit une nette remontée du nombre de nids de Busard cendré (35) par rapport aux campagnes précédentes. Cependant, le nombre d'échecs est important et au final le nombre de jeunes à l'envol est modeste (46). La protection des nids en culture s'est révélée particulièrement difficile, et la pression de prédation forte, avec plusieurs cas de prédation avant la mise place de la protection, notamment par des sangliers. Les couples se répartissent de façon à peu près égale entre les milieux naturels, et les zones agricoles, ces derniers comprenant une majorité de prairies de fauche. Aucune nichée de Busard Saint-Martin n'a été notée avec un succès de reproduction, mais les couples, tous en milieu naturel, ont été suivis avec moins d'assiduité.

Coordination : Paul ADLAM (LPO Loire)

Rhône (69)

Si les conditions météorologiques et alimentaires ont été favorables au Busard Saint-Martin, ce ne fut pas le cas pour le Busard cendré. En effet, la succession de mauvaises années en terme de jeunes de cendré à l'envol semble aujourd'hui se répercuter sur le nombre de couples nicheurs (qui était très bas cette année). Cela tendrait à vérifier que le nombre de couples du département dépend du nombre de jeunes produits les années auparavant et, que le département du Rhône, en queue de répartition de l'espèce, ne bénéficie que très peu d'apports extérieurs. Avec peu de couples cette année et une prédation relativement plus importante, les résultats sont faibles avec une productivité de 1,44 (la plus basse recensée dans le département). 21 couples de Busard cendré ont généré 23 nids (2 de remplacement) et produit 36 jeunes à l'envol dont 19 grâce à protection. A cela, il faut rajouter 21 jeunes issus des départements du Rhône, de la Loire et de l'Isère qui se sont envolés depuis deux taquets décentralisés nouvellement créés. Ces envols depuis des taquets situés sur des friches conventionnées et qui accueillait jadis des couples, ont pour objectifs expérimentaux d'inciter la nidification sur le plateau Mornantais les années futures. La création de ces taquets a demandé une très forte logistique qui a mis à contribution les diverses compétences des protecteurs notamment dans la construction d'une grande volière et de son montage. Le taquet en coordination avec le centre de soins a généré 3 sessions d'envol et les juvéniles sont restés de 3 à 5 semaines sur le secteur avant de partir en migration. 13 couples de Busard Saint-Martin ont produits 32 jeunes à l'envol.

Anecdote :

Deux couples de Saint-Martin se sont installés dans des parcelles occupées par des Busards cendrés et moins de 50 m séparaient les 2 nids. Malgré les altercations fréquentes les couples ont mené à bien leurs nichées respectives.

Coordination : Patrice FRANCO (LPO Rhône)